



Diplôme d'université Management d'une carrière de sportif professionnel

En présentiel et à distance - En partenariat avec l'Académie de la Performance

PERSONNES CONCERNÉES

Sportifs de haut niveau : en voie de professionnalisation, en Pôle, en Centre de formation, professionnels.

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Ce Diplôme Universitaire de niveau Bac+2 est conçu pour apporter aux sportifs de haut niveau et professionnels les connaissances et le savoir-faire managérial essentiels au pilotage de leurs carrières.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Maîtriser le contenu de ses contrats de travail (avec clubs, fédérations...) et de ses contrats de partenariat (avec entreprises et collectivités).
- > Organiser ses relations avec les médias au niveau international.
- > Gérer sa carrière sportive en matière de fiscalité et de gestion du patrimoine.
- > Comprendre son environnement (économique, social, réglementaire).
- > Construire un projet professionnel de carrière sportive puis de reconversion.

PROGRAMME

REPRÉSENTER UN CLUB ET DES SPONSORS

UE 1 - Marketing appliqué au sport professionnel

Gestion d'une image sportive et ses applications : marque, positionnement, ciblage, segmentation produits et services sportifs, droits TV, droits marketing ; Marketing opérationnel : mix marketing.

UE 2 - Communication appliquée au sport professionnel

Relations publiques, relations média ; Participation à la sélection de prestataires externes, à la conception d'actions de communication, à l'élaboration d'un plan de communication, à un plan de promotion de ses partenaires ; Utilisation des outils de communication traditionnels et innovants ; Maîtrise des techniques de communication presse, radio ou TV.

SIGNER DES CONTRATS

UE 3 - Le sportif professionnel et sa responsabilité juridique

Principaux types de contrats mobilisés dans le cadre d'une carrière de sportif professionnel ; Règles essentielles de Droit dans le cadre des engagements contractuels ; Notions de base du Droit commercial et Droit des sociétés ; Méthodes de valorisation de son image par la propriété intellectuelle.

UE 4 - Le sportif professionnel acteur de son statut social

Droit du travail appliqué au sportif professionnel ; Choix d'un statut social adapté à ses activités de sportif professionnel ; Maîtriser les principaux devoirs et obligations inscrits dans un contrat de travail.

GERER SON ARGENT

UE 5 - Le sportif professionnel et sa fiscalité

Modes d'imposition adaptés à une carrière internationale ; Identification de la nature et de l'origine de ses différents revenus ; Ressources assujetties à la TVA ; Gestion des risques éventuels de fraude et d'évasion fiscale.

UE 6 - Le sportif professionnel et la gestion de son patrimoine

Problématiques de constitution, de protection et de gestion de patrimoine : des notions de rendement et de risque associé à la gestion d'un patrimoine ; Anticipation et organisation d'un arrêt de son activité sportive ; Arbitrage des propositions commerciales émanant d'un conseiller en investissements financiers.

CONNAITRE SON ENVIRONNEMENT

UE 9 - Sportif professionnel et société

Politique du sport : les enjeux politiques du sport ; Histoire du sport : histoire du mouvement sportif, place de l'olympisme ; Economie du sport : enjeux économiques du sport ; Diététique sportive : performance et hygiène de vie ; Ethique sportive : prévention et lutte contre le dopage.

UE 10 - Culture générale en lien avec l'actualité

Exploitation de la presse internationale sur les sujets en lien avec son univers sportif, avec les pays dans lesquels il est amené à se déplacer dans le cadre de ses compétitions, en lien avec son projet post sportif.

UE 7 - Anglais adapté au métier de sportif professionnel

Tenir une conversation simple en anglais dans un contexte international médiatisé.

PRÉPARER SA RECONVERSION

UE 8 - Construction d'un projet professionnel

Construction et planification d'un projet professionnel post sportif ; Conception d'un curriculum vitae : valorisation de son expérience et de ses compétences actuelles ; Gestion de la relation avec ses partenaires sportifs et non sportifs ; Optimisation de la gestion de son temps sur le court, moyen et long terme ; Prendre connaissance de textes en langue anglaise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Enseignements théoriques faisant l'objet d'applications pratiques, mise en situation professionnelle et suivi personnalisé grâce au tutorat.

Enseignements dispensés, d'une part, sur les lieux d'entraînement par les Académies Régionales de la Performance, d'autre part, à distance, grâce à des outils numériques innovants.

L'organisation modulable tient compte du rythme imposé par les calendriers des compétitions et des entraînements. Encadrement personnalisé, prestations d'évaluation et bilans de compétences.

Formation organisée en alternance, financée dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, du plan de formation ou d'autres dispositifs prévus dans le cadre de la formation continue.

COORDINATEUR SCIENTIFIQUE

Gary TRIBOU, Professeur des universités, Responsable de la filière Management du sport, Faculté des Sciences du Sport, Université de Strasbourg.

COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE

Philippe GONIGAM, Directeur du Développement, Académie de la Performance - philippe.gonigam@sportpro.fr / philippe.gonigam@orange.fr

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Durée : 600 heures

En 2018/19

Référence : DAE18-0199A
du 01 octobre 2018
au 17 juin 2019

Tarif

6588 € + droits universitaires
Possibilité d'inscription pour une ou plusieurs UE. (Tarifs : nous contacter)

Lieu

CREPS Strasbourg, INSEP
Paris et Maison
Départementale des Sports
Metz
Adresse
67000 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Philippe GONIGAM
Tél : 03 87 74 88 24
philippe.gonigam@orange.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.